

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Garemi

Prénoms : Élixa

Institution ou entreprise : STARTME

Axe(s) :

- Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

Intitulé de votre contribution : Fluidité et mobilité professionnelle

Résumé de votre contribution :

Après mes différentes fonctions occupées, en cours de création d'entreprise et accompagnant les salariés et dirigeants, je fais le constat tous les jours de la difficulté de modernisation de la culture salariale. La lourdeur administrative complexifie l'accès à la formation dans les entreprises et donc à destination des salariés. Les formations obligatoires concernent uniquement les dispositifs de sécurité or, il devrait y avoir un "socle" de connaissance, d'accompagnement obligatoire en "management", "collaboration collective", "responsabilisation de son parcours professionnel individuel", etc... a vocation d'aider les salariés à améliorer les relations, faciliter les évolutions et les changements professionnels. Par ailleurs, les dispositifs de formations avec l'imposition de la certifications Datadock et désormais caliopi enferment les petites structures dans le montage des dossiers et l'accès à la proposition de formation, désormais évaluable en terme de qualité sur la seule capacité à "compléter un dossier administratif lourd" qui ne reflète aucunement la qualité de la formation. Cette dernière doit être évalué autrement qu'en remplissant un dossier administratif. Enfin, les outils informatiques doivent évoluer et constituer également des connaissances obligatoires auprès des salariés afin de faciliter leur accès aux services qu'ils soient professionnels comme personnels. Le télétravail alors que possible depuis des années n'est que trop peu mis en place et contraint par un "accord" complexe. Il doit être facilité pour s'adapter aux modes de vie qui confondent désormais le perso et le pro. Beaucoup de sujets doivent être simplifiés pour favoriser un "changement" de situation simple à mettre en œuvre que ce soit lorsqu'un "évènement" aussi exceptionnel que cette crise apparaît ou toute autre situation nécessitant un changement de besoin professionnel. je pense qu'une prise de conscience doit être faite dans les entreprises "en retard" sur les dispositifs "environnementaux, accompagnement en formation, citoyenneté etc.." afin qu'une responsabilité collective soit réelle que ce soit de la part des salariés comme des employeurs.